



# COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

## PROCÈS-VERBAL N°23

---

Réunion :	30 avril 2025	Visio / Présentiel
Horaires :	14h30 / 16h00	Complétée en distanciel du 28.04 au 02.05.25 (boucles WhatsApp)

---

**Présidence :** Mr Claude REQUENA

---

**Présent(e)s :** Mmes Eléa BARRAY, Geneviève DAUGA, Lisa GAILLARD, Axelle GIRARD, Clara KAROTSCH, Laëtitia MARTINEZ

Mrs. Jacques ADGE, Brahim AMICHAUD, Sébastien ARNOUILH, Patrick BOUDREAUULT, Raphaël CARRUS, Yannick COLOMBO, Laurent DALENC, Francis DAUSSEING, Maximilien DEMOUSTIER, Cyril DURAND, Bernard ESPIE, Benoit FABRY, Jean Michel GARCIA, Richard GIUSEPPIN, Jean-Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Yann LOREC, André LUCAS, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUEZ, Nicolas MARTINEZ, Roland MAURIN, Joël MESTRE, Alain NEGRIER, Axel QUIQUEMPOIS, Jean-Pierre RIEU, German SALAZAR, Jiyed TAYEBI, Christian VIDAL

**Excusée :** Mme Agathe SEGURA

---

**Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les sept jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.**

## SEANCE PLENIERE

La séance plénière se tient exceptionnellement le mercredi 30.04, en raison de la réunion du groupe de réflexion du mardi à Leucate.

M. Claude REQUENA étant excusé, M. DURAND assure la présidence de séance hebdomadaire, le secrétariat étant assuré par Mme GIRARD.

### **Demandes de reprogrammations - Rappel**

Dans le but de conserver l'**équité entre concurrents à un titre, une accession ou un maintien** pour la fin de saison, la commission précise qu'**aucun changement de week-end ne sera étudié** pour les journées suivantes :

- J24, J25 et J26 pour les Régional 1 et 2 M
- J20, J21 et J22 pour les Régional 3 M, U20R, U18R2, U16R1&2, U15R
- J17 et J18 pour les U18 Régional 1 M & U17 Régional 1 M
- J9, U10 et J11 pour les U14 Régional 1

Les dates butoirs ont été fixées :

- Au **8 mai** pour les rencontres Séniors et Jeunes M
- Au **11 mai** pour les rencontres Séniors et Jeunes F

### **Réunion Réflexion / Stratégie**

Le groupe Reflexion / Stratégie s'est réuni le **29.04** à Leucate (11).

A l'ordre du jour : foot féminin, futsal, entreprise et obligations.

Un compte rendu sera réalisé dans les prochains jours.

La CRGC remercie la ville de Leucate ainsi que le LEUCATE FOOTBALL CLUB pour le chaleureux accueil réservé.

### **Préparation Finales Coupes d'Occitanie**

La CRGC se rendra à Frontignan pour une seconde visite le **07.05.25**.

Les finales sont programmées pour les 07 & 08.06.25

### **Retours feuilles de match**

Après les dysfonctionnements constatés sur la nouvelle version, il a été rappelé la conduite à suivre en cas de problème de feuille de match informatisée.

L'ancienne version est disponible en téléchargement sur le site de la Ligue en cas de souci et une fiche "**Incident FMI**" est à compléter par les clubs en cas de feuille de match papier.

### **Rappels :**

Article 60.5 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Article 60.6 : A titre **exceptionnel** en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel ([competitions@occitanie.fff.fr](mailto:competitions@occitanie.fff.fr)), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

### **Astreinte compétitions**

Lors de l'ensemble de la saison 2024/2025, la permanence de la L.F.O. sera à la disposition des clubs tous les week-ends du vendredi 16h au dimanche 9h en cas d'urgence pour les compétitions (accident, forfait, arrêté municipal...)

Le numéro et l'adresse mail de contact **seront les mêmes** toute la saison :

**URGENCE LFO : 06.01.07.53.20**

[permanence@occitanie.fff.fr](mailto:permanence@occitanie.fff.fr)

**Nous vous rappelons que tout mail adressé aux autres boîtes de la LFO après le vendredi 16h se seront traités que le lundi qui suit.**

Le Président de Séance,  
Cyril DURAND

La secrétaire de Séance,  
Axelle GIRARD

## SECTION SENIORS M

**Présidence de séance :** Mr Jacques ADGE

**Présent(e)s :** Mme Eléa BARRAY,

Mrs. Jean Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Jean Pierre RIEU, Christian VIDAL

Les ½ finales de la Coupe d'Occitanie se tiendront le 24 mai 2025.

Le programme :

- ST JUERY O. / LUNEL GC
- AGDE RCO II / VAUVERT FC

Le vainqueur de la première demi-finale sera désigné club recevant lors de la finale.

### **Régional 3 Groupe A – Match AEC ST GILLES / RC VEDASIEN**

Pris note de la décision de la CRD infligeant un match de suspension ferme de terrain à l'AEC St Gilles.

Attendu que l'AEC St Gilles avait jusqu'au 23.04 pour transmettre un terrain de repli pour cette rencontre, condition non remplie par le club encore à ce jour,

La CRGC, **transmet à la CRRM** pour suite à donner.

### **Rappel départage article 88 dans le même groupe**

*“En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, dans le même groupe, le classement sera établi de la façon suivante :*

- a) Par le nombre de points obtenu lors du (ou des) match(s) joué(s) entre les équipes ex-aequo ;*
- b) En cas de nouvelle égalité, il est tenu compte du classement au challenge du fair-play dans les conditions des articles 106 et 107 du présent règlement ;*
- c) En cas de nouvelle égalité, elles sont départagées par la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacune d'elle sur les matchs pris en compte pour déterminer le classement aux points des équipes ex-aequo tels que défini à l'alinéa ci-dessus ;(...)”*

A titre d'exemple, en prenant le classement du groupe F de Régional 3M à ce jour, pour le départage pour la dixième place :

- 1) Les 10ème et 11ème du classement sont à égalité de points (Cazes & Bassin Aveyron)
- 2) Au critère a), les deux équipes sont également à égalité (3pts chacun)
- 3) Au critère b), Bassin Aveyron est donc dixième au fair-play.

**Soyez vigilants : le classement fair-play est prioritaire sur les “buts particuliers”**

Le Président de Séance,  
Jacques ADGE

La secrétaire,  
Eléa BARRAY

## SECTION FEMININES

**Présidence de séance :** Mr Yann LOREC

**Présent(e)s :** Mmes Lisa GAILLARD, Clara KAROTSCH

Mrs. Sébastien ARNOUILH, Laurent DALENC, Bernard ESPIE

Les ½ finales de la Coupe d'Occitanie sont connues.

Le programme :

SENIORS F (10/05)

- **JACOU CLAPIERS FA / TOULOUSE FC II**
- **FC SUSSARGUES / RODEZ AF II**

U18F (17/05)

- **RODEZ AF / AS BEZIERS**
- **MONTAUBAN FCTG / MONTPELLIER HSC**

U15F (17/05)

- **NIMES METROPOLE / EAUNES LABARTHE FC**
- **AS BEZIERS / BOUTONS D'OR VALLEE DES GAVES**

La finale du challenge U15F Elite est connue et se tiendra le samedi 7 juin :

- **TOULOUSE FC / MONTPELLIER HSC**

Le vainqueur de la première demi-finale sera désigné club recevant lors de la finale.

## **FORFAIT GENERAL**

La CRGC prend note du mail de l'ASM 34, notifiant à la commission son **forfait général** pour la fin de saison en U15F Territoire,

La CRGC ayant déjà enregistré le forfait du club pour le match du 26.04.

Article 104 règlements LFO :

*" - Toute équipe forfait général sera classée dernière de sa poule (...)*

*- Les points marqués contre elle, lors de la Phase Aller, seront maintenus, étant entendu que ceux de la Phase Retour sont annulés **sauf si le forfait intervient lors des deux dernières journées auquel cas les rencontres restantes et non jouées seraient alors réputées gagnées 3 à 0 pour les clubs adverses.** "*

La CRGC :

- **enregistre le FG, l'ASM 34 est classée dernière de la poule,**
- **enregistre le résultat de la dernière journée : VERGEZE 3-0F ASM 34 et maintient l'ensemble des résultats ALLER et RETOUR**
- **Amende : 100,00€ à l'ASM 34**

## **FORFAITS NOTIFIE A L'AVANCE**

- Match R1 Féminines (28406006) - **COEUR GASCOGNE FF Fo-3 MONTAUBAN FCTG II**  
Amende : 50,00€ (2ème forfait)
- Match U18 Féminines Espoir Gr. B (53197106) - **LE BLEYMARD 3-0F FC COMTAL**  
Amende : 30,00€ (1er forfait)
- Match U15 Féminines R1 Gr. B2 (53207376) - **ROUSS. CANOHES TOULOUGES 3-0F ASPTT MONTPELLIER**  
Amende : 30,00€ (1er forfait)

## **Dossier transmis à la CRRM**

Pris note du mail de l'US PIBRAC, avec photos, informant la CRGC que seule son équipe était présente lors de la rencontre l'opposant au FC QUINT FONSEGRIVES en U15 Territoire Groupe C le 26.04.

La CRGC demande au FC QUINT FONSEGRIVES de produire ses observations et transmet à la CRRM pour suite à donner.

## **Challenge Pitch U13 – Finale Régionale**

L'ensemble des clubs ont fourni leurs feuilles de match.

La vérification a été effectuée : deux équipes ont présenté une composition non conforme aux règlements généraux (deux joueuses titulaires d'une licence frappée du cachet "MUTATION HORS PERIODE")

**Les clubs ont jusqu'au 02.05.25, 12h, pour rectifier leur feuille de participation.**

Le Président de Séance,  
Yann LOREC

La secrétaire,  
Clara KAROTSCH

## SECTION JEUNES M

**Présidence de séance :** Mr Patrick BOUDREAULT

**Présent(e)s :** Mme Axelle GIRARD

Mrs. Jean-Michel GARCIA, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUET, Roland MAURIN

Les finales de la Coupe d'Occitanie sont connues et se tiendront le week-end du **07 & 08.06.25 à FRONTIGNAN (34)**

Le programme :

U20 M

- **AS MURET / AS ROUSSON**

U19M

- **NIMES OL / US COLOMIERS**

U17M

- **STADE BEUCAIROIS FC / AS MURET**

U15M

- **AGDE RCO / NIMES OL**

La CRGC :

- Prend note du mail de l'AS Rousson

**Le planning définitif sera défini à une date ultérieure.**

### **Prévisions Saison 2025/2026**

La CRGC prend note des non-engagements pour la saison à venir de :

- U18R1 : Montpellier HSC, Toulouse FC
- U17R1 : Nîmes Olympique, Toulouse FC, UJS Toulouse, Rodez AF (en cas de maintien en U17N)
- U16R1 : Montpellier HSC

Les dispositions "Places vacantes" des règlements de la LFO seront appliquées pour porter le nombre de participants au nombre prévu au règlement.

### **Match accession U19 National**

La rencontre opposant les premiers éligibles des groupes U18 R1 M pour définir l'unique accédant en U19N de la LFO pour la saison 2025-2026 est programmée au **dimanche 01.06.2025 à 15h00**.

Le lieu reste à définir en fonction du règlement de l'épreuve (position géographique des deux clubs participants)

Le club du F.C. Corbières Méditerranée (Port La Nouvelle) sera visité à cet effet prochainement. M. Christian VIDAL est en charge du dossier.

### **FORFAIT NOTIFIE A L'AVANCE**

- Match U16 Régional 2 Groupe A (28407127) - USEPMM **3-0F FC BAGNOLS PONT**  
Amende : 30,00€ (1er forfait)

### **Challenge Pitch U13 – Finale Régionale**

L'ensemble des clubs ont fourni leurs feuilles de match.

La vérification a été effectuée : l'ensemble des 16 équipes masculines sont conformes aux règlements généraux.

Le Président de Séance,  
Patrick BOUDREULT

La secrétaire,  
Axelle GIRARD

## **SECTION FUTSAL**

**Présidence de séance :** Mr Yannick COLOMBO

**Présent(e)s :** Mme Laëtitia MARTINEZ



Mrs. Brahim AMICHAUD, Raphaël CARRUS, Benoit FABRY, Nicolas MARTINEZ, Axel QUIQUEMPOIS, Jiyed TAYEBI

La finale de la Coupe d'Occitanie est connue :

- UJS TOULOUSE II / FC QUINT FONSEGRIVES

### **CHALLENGE REGIONAL FUTSAL FEMININ**

Le deuxième tour se tiendra le **jeudi 01.05.25** sur les sites de Marguerittes (30), Montpellier (34), Plaisance & Gragnague (31).

Le calendrier du second tour est disponible sur le site de la LFO en rubrique compétitions.

En raison du retrait tardif de l'ES SUMENE et de l'OL. ST HILAIRE LA JASSE, une quatrième équipe est recherchée dans la poule B (secteur Nord-Est) afin de conserver un calendrier cohérent vis à vis des autres groupes.

L'ASPTT Montpellier II s'est prononcée favorablement.

Présence des membres de la CRGC attendus sur sites :

- Marguerittes : Cyril Durand, Clara Karotsch
- Montpellier : Brahim Amichaud
- Plaisance : Nicolas Martinez
- Gragnague : Jiyed Tayebi, Raphaël Carrus

### **REUNION EXCEPTIONNELLE SECTION FUTSAL du 02.05.25**

Réunion sous la présidence de M. COLOMBO en présence de MM. AMICHAUD, MARTINEZ et TAYEBI, ainsi que M. DURAND (partiellement)

Suite à la décision concernant les équipes R1, R2 Maintien et R1F Futsal du club de TOULOUSE FUTSAL CLUB,

La CRGC section Futsal :

- ANNULE LES RENCONTRES R1, R2 et R1F du Toulouse Futsal Club à compter du 02.05.25 dans l'attente des procédures en cours,
- Poursuit, en dehors des rencontres du club concerné, l'exécution du calendrier.

Le Président de Séance,  
Yannick COLOMBO

La secrétaire,  
Laëtitia MARTINEZ

**RETOUR FEUILLES DE MATCHS – DU 21 AU 27 AVRIL 2025**  
**SERVICE COMPETITIONS**

**Rappels :**

Article 60 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel ([competitions@occitanie.fff.fr](mailto:competitions@occitanie.fff.fr)), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

La commission inflige une amende de **25,00€** par feuille de match manquante ou non envoyée dans les délais précités aux clubs recevants suivants :

• 541889 Figeac Capdenac Qfc 1 - St Juery O. 1	Régional 2 M / Unique / Poule C	28405393
• 505933 Baziege Oc 1 - Perpignan O.C. 1	Régional 2 M / Unique / Poule B	28405031
• 505900 Isle En Dodon Rclsol 1 - Soues Cigognes 1	Régional 2 M / Unique / Poule D	28405724
• 582635 Fc Sources Aveyron 1 - Albi U.S. 1	Régional 3 M / Unique / Poule D	28405192
• 541889 Figeac Capdenac Qfc 1 - Albi Marssac Tfa 1	U15 Régional 1/ Poule C	28407785
• 537945 Rangueil F.C. 1 - G.Ramonville Coteaux 1	U18 Espoir F / 2 / Poule D	53197232
• 547206 Toulouse Pradettes 1 - Juillan Om 1	U18 Espoir F / 2 / Poule E	53202651
• 519483 N. Chemin Bas 1 - Es Pays Uzes 1	Régional 2 M / Unique / Poule A	28404717
• 503237 Vauvert Fc 1 - Mende Av.Foot Lozere 1	Régional 1 M / Unique A - Poule A	28360863
• 548263 Mont. Atlas Paillade 2 - Chusclan Laudun 1	Régional 3 M / Unique A - Poule A	28431145
• 514317 Perols Es 1 - Meze Stade Fc 1	Régional 3 M / Unique B - Poule B	28404546
• 552088 Puissalicon Magalas 1 - Fabregues As 2	Régional 3 M / Unique B - Poule B	28404547
• 517866 Uchaud Gc 21 - Anduze Sc 21	U20 Regional 1 M Poule A	28924179
• 537945 Rangueil F.C. 1 - Cahors F.C. 1	Régional 2 F / Unique B - Poule B	28398423
• 505909 Rodez Aveyron 2 - Beziers A. S. 2	U18 Accession F / 2 A - Poule Unique	53202229
• 540547 F.U. Narbonne 2 - Cugnaux 1	U18 Espoir F / 2 D - Poule D	53197235
• 541889 Figeac Capdenac Qfc 21 - Blagnac 21	U16 Régional 1 M / Poule B	28406952
• 505935 Cugnaux 1 - Coquelicots Montecho 1	U15 Fem R1 / 2 / Poule B1	53197926
• 505904 Muret 1 - Balma 1	Coupe Occitanie U17	53317691
•		

## ANNEXE MODIFICATIONS GESTION COURANTE SERVICE COMPETITIONS

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.

Le non-respect du délai susvisé entrainera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions. La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un AVIS FAVORABLE à la demande des clubs recevants :

### **SENIORS R2 M POULE B**

- Programme la rencontre Journée 25 – CASTANET / PAYS MAZAMET Le 17.05 à 17h30  
Terrain LAUTARD 3 Synthétique à CASTANET

Demande saisie le 20.04

### **REGIONAL 3 POULE H**

- Programme la rencontre Journée 20 – LOURDES / TLSE MIRAIL le 10.05.25 à 18h

Demande saisie le 22.04.25

### **U20 R POULE A**

- Programme la rencontre Journée 20 – ST JEAN DE VEDAS / VERGEZE Le 10.05 à 15h00

Demande saisie le 17.04

### **U18 REGIONAL 1 M POULE A**

- Programme la rencontre Journée 17 – MONTPELLIER ARCEAUX / LUNEL le 11.05.25 à 11h

Demande saisie le 23.04.25

### **U14 REGIONAL 1 M POULE A**

- Programme la rencontre Journée 09 – MONTPELLIER HSC / CASTELNAU CRES le 10.05.25 à 15h

Demande saisie le 22.04.25

.....

### **SENIORS R1 POULE A**

Match VAUVERT FC / CANET EN ROUSSILLON du 01.05 à 15h00 Terrain YVES PASCAL à VAUVERT GALLICIAN

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ VAUVERT FC / CANET EN ROUSSILLON se joue le 01.05 à **17h00**

Match ENT ST CLEMENT MONTFERRIEZ / VAUVERT du 03.05 à 20h00 Terrain OLTRA SERGE à GRABELS

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ ENT ST CLEMENT MONTFERRIEZ / VAUVERT se joue le 03.05 à **19h00**

### **SENIORS R2 POULE A**

Match NIMES CHEMIN BAS / UZES du 27.04 à 15h00 terrain JEAN BOUIN à NIMES

Suite au mail de la Mairie de la ville de NIMES pour modifier l'heure de la rencontre SENIORS R2 (match FFF programmé le 27.04 à 15h00 sur le terrain JEAN BOUIN à NIMES)

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ NIMES CHEMIN BAS / UZES du 27.04 **est fixée à 19h00 terrain JEAN BOUIN à NIMES**

Match ENT ST CLEMENT MONTFERRIER / ROUSSON du 10.05 à 20h00 terrain ERNEST BROUSSE à MONTFERRIEZ

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour et l'heure de la rencontre

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ ENT ST CLEMENT MONTFERRIER / ROUSSON se **joue le dimanche 11.05 à 15h00**

### **SENIORS R2 POULE B**

Match JEUNE ENT TOULOU / CARCASSONNE FAC du 04.05 à 15H00 Terrain BORDEROUGE 2 à TOULOUSE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour et l'heure de la rencontre,

Suite au retour positif de la CR des Arbitres

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ JENTE ENTENT TOULOUSE / CARCASSONNE FAC se **joue le vendredi 02.05 à 20h00**

### **SENIORS R2 POULE B**

Match PAYS MAZAMET / CONQUES du 26.04 à 18h00 Terrain CHEVALIERE 1 à MAZAMET

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'horaire de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ PAYS MAZAMET / CONQUES du 26.04 se joue à **18H30**

### **SENIORS R3 POULE A**

Match du 01.05 A.E.C ST GILLES / ST JEAN DE VEDAS (terrain suspendu)

Réception du refus de prêt des installations sportives de la mairie de MARGUERITTES pour le club de ST GILLES le 01.05.25

La CRGC :

- Compte tenu que **l'AEC St Gilles avait jusqu'au 23.04.25 délai de rigueur**, pour communiquer l'installation située à **25 km minimum des installations sportives** (Distance FOOT 2000) accompagné de l'autorisation de prêt de la municipalité propriétaire des installations sur laquelle se tiendra cette rencontre
  - Compte tenu que la mairie de MARGUERITTES refuse de prêter les installations sportives pour le 01.05.25
- ⇒ Le club **l'AEC St Gilles a jusqu'au mardi 29.04 – 12h (midi)**, pour communiquer l'installation située à **25 km minimum des installations sportives** (Distance FOOT 2000) accompagné de l'autorisation de prêt de la municipalité propriétaire des installations sur laquelle se tiendra la rencontre du **01.05 à 15h A.E.C ST GILLES / ST JEAN DE VEDAS**
- ⇒ Sans réponse du club AEC ST GILLES dans le délai imparti **mardi 29.04 – 12h (midi)**, le dossier sera transmis à la CRRM

Suite du dossier A.E.C ST GILLES / ST JEAN DE VEDAS du 01.05.25 (terrain suspendu)

Compte tenu que le club AEC ST GILLES n'a pas fourni un terrain de repli au **mardi 29.04 – 12h (midi)**, dernier délai

Compte tenu que le club ST AEC ST GILLES n'a pas fourni l'accord du club ST JEAN DE VEDAS pour reporter la rencontre à une date ultérieure

La CRGC :

⇒ Transmets le dossier à la CRRM

### **SENIORS R3 POULE C**

Match du 04.05 à 15h AS BEZIERS / ST ORENS FC (AS BEZIERS : 2 matchs de suspension de terrain ferme)

Suite accord de la municipalité de CARCASSONNE pour le prêt du terrain Domairon le 03.05 à 16h

Suite accord du club ST ORENS FC

La CRGC émet un avis favorable

⇒ AS BEZIERS / ST ORENS FC est fixé le 03.05 à 16H au terrain Domairon à Carcassonne

La CRGC, rappelle au club AS BEZIERS qu'il doit fournir un terrain de repli classé T5, avec éclairage classé E6 minimum, situé à 25 km minimum des installations sportives (Distance FOOT 2000) accompagné de l'autorisation de prêt de la municipalité propriétaire des installations pour la prochaine la rencontre domicile restant à purger :

⇒ AS BEZIERS / FC ST NAZAIRE du 11.05.25

### **SENIORS R3 POULE F**

Match CORNEBARRIEU / ST ALBAN AUCAMVILLE du 26.04 à 18h00 Terrain MUNICIPAL 1 à CORNEBARRIEU

Suite à l'arrêté Municipal de ville de CORNEBARRIEU interdisant les terrains pelusés, et nous demande de rediriger sur le terrain SYNTHETIQUE

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ CORNEBARRIEU / ST ALBAN AUCAMVILLE se joue le 26.04 à 18h00 sur le terrain MUNICIPAL 3 synthétique à CORNEBARRIEU.

### **U18 R1 POULE A**

Match MONTP ARCEAUX / LUNEL du 11.05.25

⇒ La rencontre est fixée au 11.05 à 11h au stade au stade Gramont 9

### **U18 R2 POULE B**

Match CARBONNE / FIGEAC du 10.05 à 16h00 terrain ANDRE ABBAL 1 à CARBONNE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'horaire de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ CARBONNE / FIGEAC se joue le 10.05 à 15h00

### **U16 R1 POULE A**

Match RANGUEIL / LATTES AS du 04.05 à 15h00 Terrain RANGUEIL à Toulouse

Suite au mail de la Mairie de Toulouse pour modifier l'installation sportive de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ RANGUEIL / LATTES se joue le 04.05 à 15h00 Terrain ARGOULETS 2 Synthétique à Toulouse.

### **U16 R2 POULE B**

Match US PLAISANCE / MURET du 04.05 à 15h00 Terrain PLAINE DE JEUX 3 à PLAISANCE DU TOUCH

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour et l'horaire de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ US PLAISANCE / MURET se joue le samedi 03.05 à 17h00

Match US PLAISANCE / MURET du 03.05 à 17h00 Terrain PLAISANCE DU TOUCH Plaine de Jeux N°3 Synthétique

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ US PLAISANCE / MURET se joue le 03.05 à **16h00**

#### **U14 R1 POULE A**

Match ACADEMIE / STADE BEUCAIROIS du 03.05.25

⇒ La rencontre est fixée au 03.05 à 13h au stade Bernard Auzon Cape à Nimes

#### **U14 R1 POULE D**

Match GARONNA / TARBES du 03.05 à 16h00 terrain PINS JUSTARET

Suite au mail du club de GARONNA pour modifier l'installation sportive,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ GARONNA / TARBES se joue sur le terrain **Complexe Sportif à SAUBENS**

Match AUCH / BLAGNAC du 11.05 à 13h00 terrain PITOUS à AUCH

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour et l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ AUCH / BLAGNAC se joue le samedi 10.05 à 15h00

#### **U18 ACCESSION FEM POULE UNIQUE**

Match FC VIGNOBLE / RODEZ AV du 03.05 à 15h00 Terrain COUFOULEUX Stade PARADIS

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le terrain, le jour et l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ FC VIGNOBLE / RODEZ AV se joue le mercredi 30.04 à 18H30 Terrain LISLE SUR TARN Stade MAZERAC 1

#### **U18 ESPOIR FEM POULE C**

Match FIGEAC CAPDENAC / CASTELNAU EST du 03.05 à 15h00 Terrain LONDIEU N°5 à FIGEAC

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ FIGEAC CAPDENAC / CASTELNAU EST du 03.05 à 16h00

Suite au mail du club de HAUT SEGALA Le 02.05 nous informant que du Forfait de son équipe U18 ESPOIR FEM POULE C (manque effectif)

La CR Gestion des Compétitions ANNULE la rencontre du 03.05 à 15h00

⇒ BRUGUIERES / HAUT SEGALA

#### **U18 ESPOIR FEM POULE E**

Match JUILLAN / TOULOUSE METROPOLE du 03.05 à 15h00 Terrain FRANCK SARRABAYROUSE à JUILLAN

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'horaire de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ JUILLAN / TOULOUSE METROPOLE se joue 03.05 à **14h00**

#### **U15 TERR FEM POULE A**

Suite au mail du club de AS MEDITERRANEE 34 le 25.04 nous informant du Forfait Général de son équipe U15 FEM TERR POULE A

La CR Gestion des Compétitions ANNULE la rencontre du 26.04

⇒ ENT HMO CONQUES / AS MEDITERRANEE

#### **U15 TERR FEM POULE C**

Match FC QUINT FONSEGRIVE / US PIBRAC du 26.04 à 11h00

Suite au mail du club de PIBRAC nous informant son déplacement, et l'absence de l'équipe visiteuse,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines vous demande de leur fournir des explications sur cette rencontre.

Match FC ESCALQUENS / FC QUINT FONSEGRIVE du 03.05 à 15h00 Terrain ESCALQUENS stade MUNICIPAL

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ FC ESCALQUENS / FC QUINT FONSEGRIVE se joue le 03.05 à 14h00

Match BOUTON D'OR / TOULOUSE LARDENNE du 26.04 à 15h00 Terrain GER Stade MUNICIPAL 1

Suite à l'arrêté Municipal interdisant les installations sportives de GER,

Suite à l'accord des deux clubs pour jouer la rencontre ce jeudi 1 mai

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ BOUTON D'OR / TOULOUSE LARDENNE se joue **le 01.05 à 15h00**

### **U15 TERR POULE D**

Match SAVE ET GARONNE / TOULOUSE METROPOLE du 03.05 à 15h00 Terrain LAUNAC Andre MAMPRIN

Suite à l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ SAVE ET GARONNE / TOULOUSE METROPOLE est **reportée au 17.05 à 16h00**

### **FUTSAL**

Indisponibilité du gymnase La Cépière

Réception mail du service des sports de la ville de Toulouse informant que les rencontres programmées au gymnase de La Cépière doivent être modifiées et délocalisées, en raison de l'occupation des lieux par les gens du voyage

La CRGC, en collaboration avec le service des sports programme les rencontres ci-dessous au gymnase Bagatelle :

⇒ R1 M FUTSAL : du 02.05 TLSE FUTSAL C / TLSE METROPOLE se jouera **le 03.05 à 15h**

⇒ R2 M MAINTIEN PLE B : du 09.05 TLSE FUTSAL C / ST LYS se jouera le **10.05 à 15H**

### **FUTSAL R2 MAINTIEN POULE A**

Match du 01.05 REMOULINS / NARBONNAIS FS

Accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 12.05.25

La Section FUTSAL émet un avis favorable

⇒ REMOULINS / NARBONNAIS FS est reportée au 12.05 à 20h30

### **FUTSAL R2 MAINTIEN POULE C**

Match du 04.05 FC BAGATELLE / FC QUINT FONSEGRIVE 2

Accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 25.05.25 à 16h au gymnase Bagatelle

La CRGC émet un avis favorable

⇒ La rencontre est reportée au 25.05 à 16h au gymnase Bagatelle

Match du 02.05 IFM / EAUNES LABARTHE

Accord des 2 clubs pour reporter la rencontre le 23.05.25

La Section FUTSAL émet un avis favorable

⇒ IFM / EAUNES LABARTHE est fixé au 23.05 à 21h

### **FUTSAL CHALLENGE REGIONAL FEMININ ½ FINALE**

#### **Poule A :**

En raison de l'occupation du gymnase Coubertin le 01.05.25

⇒ Les rencontres de la poule A sont transférées au gymnase Jean Bouin à Montpellier

**Poule C :**

La Commission confirme que les rencontres de la poule C du 01.05.25 se joueront au gymnase Jules Verne à Plaisance du Touch